



CERTIFICAT DU MINISTRE

(Article 2078 S. R. Q.)

Je certifie, par ces présentes, qu'il a été formé dans la division électorale de Rimouski, une société de colonisation, connue sous le nom de "Société de Colonisation du diocèse de Rimouski", ayant le siège de ses affaires à Rimouski et que Messieurs le Chanoine J. E. Pelletier, président; le docteur L. J. Moreault, vice-président; Georges D'Auteuil, le secrétaire-trésorier, Messieurs le Chanoine F. Charron, L. de G. Belzile, Elz. Sasseville, R. O. Gilbert, membres du conseil d'administration, et les signataires de la déclaration qui m'a été transmise à cet effet, et toutes autres personnes qui, par la suite, se joindront à eux aux termes de la constitution et des règlements adoptés par la dite société, à Rimouski, former et formeront à l'avenir la dite société